



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 118184

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la reconnaissance de handicap de la sécheresse oculaire. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière et plus particulièrement s'il entend procéder à la reconnaissance officielle de ce handicap.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118184

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10025

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)